



## Certificat d'Accréditation

N° : 2-066 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

### BEMACT

Adresse : 26, Rue Zighoud Youcef - SKIKDA

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17020:2012 (en tant qu'organisme de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Inspection suivantes :

#### ✓ AGREAGE DES PRODUITS :

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 27/06/2023  
Date de fin de validité : 26/06/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA